



Payment de l'amande suisse

Par **loumary**, le **29/01/2010** à **20:09**

Bonjour,
merci encore à Tisuisse pour la réponse. Non, je n'ai pas les moyens de passer le séjour en Suisse. Je suis d'origine Tchèque et je ne fais que traverser la Suisse. Je me rendais à l'enterrement de mes parents qui sont décédés à une semaine d'intervalle. Je n'étais pas en état de conduire, c'était un connoiseur Tchèque qui est venu exprès pour m'accompagner en voiture, il m'a rendu quand même un grand service dans mon malheur, je vais pas lui courir après avec mon amende. Je peux pas. Je viens d'envoyer une lettre en Suisse pour demander l'indulgence. Après on verra ce qu'il m'arrive. Merci encore .